

CORPORATE EVENT NOTICE:	Introduction par offre publique AEROWATT
PLACE:	Paris
AVIS N°:	PAR_20081021_03772_ALT
DATE:	21/10/2008
MARCHÉ:	Alternext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément au chapitre 1 (paragraphe 1.4) et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext :

- des 1 444 547 actions existantes composant le capital de la société AEROWATT, et,
- d'un nombre de 251 226 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne avec délai de priorité au profit des actionnaires du 21 octobre 2008 au 24 octobre 2008,
- d'un nombre maximum de 81 019 actions nouvelles supplémentaires en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de sur-allocation,
- d'un nombre maximum de 8 244 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés (la souscription de l'offre réservée aux salariés est ouverte jusqu'au 4/11/2008 et fera l'objet d'une notice de résultat séparée.)

Un nombre maximum de 251 226 actions nouvelles avant exercice éventuel de la clause d'extension sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO).

Les actions de la société AEROWATT sont inscrites sur le Marché Libre. La cotation des actions est suspendue depuis le 20 octobre 2008 comme indiqué dans la notice PAR_20081020_03732_MLI.

Fourchette de prix indicative applicable au Placement global et à l'OPO: **39 EUR - 41 EUR**,
Fourchette de prix indicative applicable à l'offre réservée aux salariés : 31,20 EUR - 32,80 EUR

Clause d'extension: En fonction de la demande, le nombre d'actions offertes pourra être augmenté d'un maximum de 37 683 actions supplémentaires.

Option de sur-allocation: La société consent à Natixis, Coordinateur Global, Chef de File Teneur de Livre, une option portant sur un maximum de 15% du nombre d'actions nouvelles, après exercice le cas échéant de la clause d'extension, soit un maximum de 43 336 actions nouvelles supplémentaires. Cette option pourra être exercée au plus tard le 27 novembre 2008.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Un prospectus portant le visa n°08-217 délivré le 20 octobre 2008 est disponible sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), sur le site d'Alternext (www.alternext.com), et sur le site de l'émetteur (www.aerowatt.fr).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée : du 21/10/2008 au 27/10/2008 à 17h00 (heure de Paris)
 Nombre de titres : 226 103 actions soit 90% de l'offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)
 Etablissement(s) en charge : NATIXIS

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux : personnes physiques, investisseurs personnes morales, fonds communs de placement
 Durée : du 21/10/2008 au 27/10/2008 à 17h00 (heure de Paris)
 Nombres de titres : 25 123 actions soit 10% de l'offre (avant exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)

La répartition des actions offertes dans le cadre du placement entre l'Offre à Prix Ouvert et le Placement Global est susceptible d'être ajustée en fonction de la demande, sans toutefois que le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert ne puisse excéder 30% du nombre total d'actions offertes dans le cadre du placement.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 100 titres inclus.
- Fractions d'ordre A2 : au-delà de 100.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 28/10/2008.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 31/10/2008, feront l'objet d'un avis publié le 28/10/2008.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 27/10/2008 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 28/10/2008 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 28/10/2008 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part NATIXIS Securities (Code affilié 560) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 31/10/2008. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 30/10/2008 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 28/10/2008.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 28/10/2008 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par AEROWATT

Euronext Paris fait connaître qu'à partir du 28/10/2008, les actions ci-dessous émises par AEROWATT seront admises sur Alternext.

Principales caractéristiques des titres admis:

Valeur nominale:	10 EUR
Jouissance:	01/01/2008
Forme des titres:	Bearer or registered
Service financier:	CACEIS Corporate Trust 23
Secteur ICB:	7537 Alternative Electricity

Cotation:

Grpe Cotation:	E1	Cotation:	Fixing
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	No
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	Euroclear

Libellé:	AEROWATT	Code CFI	ESVTFN
ISIN:	FR0010396119	Code Euronext:	FR0010396119
Mnémonique:	ALWAT		

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CORPORATE EVENT NOTICE:	Public offer
	AEROWATT
LOCATION:	Paris
NOTICE:	PAR_20081021_03772_ALT
DATE:	21/10/2008
MARKET:	Alternext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

According to Chapter 1 (paragraph 1.4) and to Chapter 3 of the Alternext rules, Euronext Paris SA has decided to admit on Alternext :

- 1,444,547 existing shares representing the outstanding capital of AEROWATT, and,
- a maximum of 251,226 new shares by way of public offering, with a priority period for the shareholders from October 21st, 2008 till October 24th, 2008,
- a maximum of 81,019 additional new shares in case the extension option and green shoe option are exercised in full,

- a maximum of 8,244 additional new shares from a capital increase reserved to the employees (the employee offering is opened until 4/11/2008; the result of this offering will be published through a separate notice.)

A maximum of 251,226 new shares, before exercise of the extension clause, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open Price Offer (OPO).

Company's shares are listed on the Marché Libre. Since 20 October 2008, trading on shares are suspended as indicated on notice PAR_20081020_03732_MLI.

- Price range for the public offer: **EUR 39.00 - EUR 41.00**,
- Price range for the offer reserved to the employees: EUR 31.20 - EUR 32.80.

Extension option: Depending on the demand, the number of shares offered could be raised by a maximum of 37,683 shares.

Green shoe option: In order to cover any allocation, the company will grant NATIXIS, Global Coordinator and sole Bookrunner, a green shoe option that will raise the number of shares by a maximum of 43,336 extra new shares.

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A prospectus with the visa n°xx dated <date> is available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), on the site of Alternext (www.alternext.com), and the site of the issuer (www.aerowatt.fr).

Global Placement procedure

Dates :	From 21/10/2008 to 27/10/2008 at 17:00 pm CET
Number of shares :	226,103 shares representing 90% of the Offer (before extension option exercise)
Book runner(s) :	NATIXIS

OPO procedure

Subscription open for:	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates:	From 21/10/2008 to 27/10/2008 at 17:00 pm CET
Number of shares:	25,123 shares representing 10% of the Offer (before extension option exercise)

Depending on the demand, the number of shares offered within the OPO may be increased to a maximum of 30% of the shares offered in the public offer, by deduction of the number of shares offered in the Global Placement.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☒ A1 order portions : 1 to 100 shares inclusive.
- ☒ A2 order portions : more than 100 shares.

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 28/10/2008.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 27/10/2008. By 10:00 am CET on 28/10/2008, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should

breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.
Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 28/10/2008 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 28/10/2008 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between NATIXIS Securities (affiliate code 560) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 31/10/2008. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 30/10/2008. The trading day shown on instructions will be 28/10/2008.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 28/10/2008 will be cancelled.

Listing of the shares issued by AEROWATT

Euronext Paris announces that, from 28/10/2008, the ordinary shares described below issued by AEROWATT will be listed on Alternext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nominal value:	10 EUR
Dividend due date:	01/01/2008
Form:	Bearer or registered
Financial service:	CACEIS Corporate Trust 23
ICB sector:	7537 Alternative Electricity

Quotation:

Trading group:	E1	Trading:	Fixing
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	Euroclear
Product name:	AEROWATT	CFI code	ESVTFN
ISIN:	FR0010396119	Euronext code:	FR0010396119
Symbol:	ALWAT		

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 28/10/08 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 28/10/08 at 10:00 am CET at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO AEROWATT

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) Order portions A1 (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-délà de 100 titres) Order portions A2 (more than 100 shares)		